

Racket sur les pensions

entre 150 et 250 euros de baisse
dans la nouvelle réforme Macron !

Le projet de Macron sur les retraites, inspiré du rapport Delevoye, poursuit le même but que les ordonnances contre le droit du travail : liquider les droits collectifs, individualiser les « parcours » et réduire tous les budgets consacrés à la protection sociale : sécurité sociale, santé, assurance chômage et maintenant les retraites. Contrairement aux idées reçues, la prochaine réforme touchera tout le monde :

Un système unique de retraite « à la sauce Macron » :

Tous les salariés, comme tous les retraités verront leurs pensions amputées de 150 à 250 euros

Personne n'y échappera !

Les 4 quatre objectifs principaux du gouvernement :

- Réduire les dépenses publiques et la part du PIB consacrée aux pensions, (décisions libérales de l'Union Européenne validées par les Etats membres) ;
- Répondre aux exigences patronales de baisser les cotisations sociales ;
- Baisser les pensions et/ou faire travailler les Français plus longtemps ;
- Ouvrir un espace à la retraite par capitalisation (fonds de pensions ou autres).

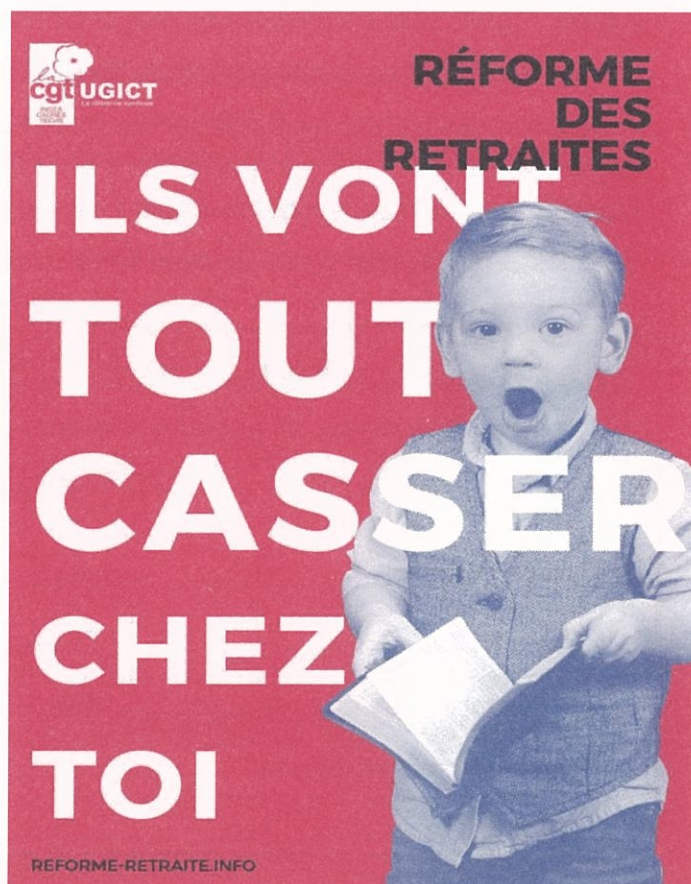
Pour arriver à ces résultats :

le Gouvernement et le patronat veulent liquider tous les droits actuels, acquis par les luttes, concernant la retraite

Contrairement à aujourd'hui : la base de calcul ne reposera plus sur les meilleures années mais sur l'ensemble de la carrière.

Les conséquences seront importantes :

- Les périodes de petits boulots, de précarité, temps partiel, de maladies, de congés maternité, la formation, ne seront plus compensées en durée de cotisations ;
- Les femmes ayant élevé des enfants ne bénéficieront plus, à titre compensatoire, des trimestres de cotisations supplémentaires ;
- Le montant des pensions ne sera plus garanti. Un système par point variable remplacera le taux fixe précédent pour le calcul des pensions ;
- L'âge légal de départ à la retraite avec une pension complète à taux plein à 62 ans sera remise en cause ;
- Pour un départ à 62 ans : une baisse des pensions de 5% (décote) sera appliquée chaque année jusqu'à l'âge pivot fixé à 65 ans !!!
- Juste avant de partir en retraite, la conjoncture économique ou l'espérance de vie déterminera la valeur du point qui calcule la pension



Ne laissons pas Macron jouer à la loterie avec nos vies ! Mobilisons-nous contre cette nouvelle réforme qui détruit nos droits à la retraite

D'autres choix sont possibles. La CGT est porteuse de propositions de progrès social :

- Garantir la retraite à 60 ans à taux plein,
- Reconnaître la pénibilité du travail et les départs anticipés à 55 ans pour les métiers concernés ;
- Assurer un niveau de pension d'au moins 75% du revenu d'activité pour une carrière complète et suppression de la décote ;
- Elever le montant net minimum des pensions au niveau du Smic net pour une carrière complète ;
- Indexer les pensions sur l'évolution des salaires et non pas sur les prix ;
- Exiger une politique volontariste d'égalité salariale femmes-hommes pour arriver à une égalité des niveaux de pensions ;
- Améliorer la reconnaissance et de la prise en compte du handicap pour les droits à la retraite.

Pour la cgt, Il y a suffisamment d'argent pour améliorer et garantir les droits à la retraite de toutes et de tous.

Les propositions CGT pour augmenter et pérenniser le droit de retraite jusqu'à l'horizon 2050 nécessite 100 à 120 milliards d'euro

La France dégage de plus en plus de richesses et les Français ont de plus en plus de besoins, y compris en matière de retraites.

L'équation est simple :

Partageons les richesses entre les travailleurs pour répondre aux besoins et augmentons le niveau des pensions.

Exigeons une justice salariale, fiscale et sociale

- Augmenter les salaires du privé et du public, c'est près de 13 milliards d'euros pour les retraites ;
- Imposer l'égalité salariale entre les femmes et les hommes rapporterait 5,5 milliard d'euros de cotisations ;
- Mener une politique de développement de l'emploi stable et de qualité, c'est au moins 10 milliards d'euros ;
- L'intégration des primes des fonctionnaires et de tous les éléments de rémunération dans le secteur privé et la suppression des exonérations de cotisations sociales rapporterait 36 milliards d'euros ;
- Taxer les revenus financiers distribués par les entreprises et les banques rapporterait 30 milliards d'euros ;
- Taxer les GAFA, et lutter contre l'évasion fiscale, c'est un minimum de 20 milliards d'euros.

POUR DÉFENDRE MES REVENDICATIONS

• Mon pouvoir d'achat • Ma retraite • Ma santé • Mes besoins quotidiens

➤ **J'adhère à la CGT**

Nom ➤ Prénom ➤

Adresse ➤

Code postal ➤ Ville ➤

Branche professionnelle d'origine ➤

Mail ➤ Tél. ➤

Bulletin à retourner à : UD CGT Loiret, 10 rue Théophile Naudy, 45000 Orléans – udcgt45@gmail.com